

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE EPOXY RESIN ER1451B

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial EPOXY RESIN ER1451B  
No du produit ER1451B, EER1451K5K, ZE

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Résine.  
Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur ELECTROLUBE. A division of HK  
WENTWORTH LTD  
ASHBY PARK, COALFIELD WAY,  
ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE  
LE65 1JR  
UNITED KINGDOM  
+44 (0)1530 419600  
+44 (0)1530 416640  
info@hkw.co.uk

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm GMT Mon – Fri

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Acute Tox. 4 - H302; Acute Tox. 4 - H312; Skin Corr. 1B - H314; Skin Sens. 1 - H317; Repr. 2 - H361fd
Pour l'environnement	Aquatic Acute 1 - H400; Aquatic Chronic 1 - H410

##### Classification (1999/45/CEE)

Xn; R21/22. Repr. Cat. 3; R62, R63. C; R34. R43. N; R50/53.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

##### Pour l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE  
NONYLPHÉNOL  
TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008

# EPOXY RESIN ER1451B



<b>Mention D'Avertissement</b>	Danger	
<b>Mentions De Danger</b>	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H312	Nocif par contact avec la peau.
	H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils De Prudence</b>	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
	P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
	P280	Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
	P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P308+313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Conseils De Prudence Supplémentaires</b>	P260	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
	P333+313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

## 2.3. Autres dangers

Non classifié dans la catégorie PBT/vPvB selon les critères actuels de l'UE.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélanges

<b>TOFA reaction product with TEPA</b>		<b>30-60%</b>
No CAS : 68953-36-6		No CE : 203-986-2
Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)	
Non classé.	Xi;R41. N;R51/53.	
<b>2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE</b>		<b>10-30%</b>
No CAS : 140-31-8		No CE : 205-411-0
Classification (CE 1272/2008)	Classification (67/548/CEE)	
Acute Tox. 4 - H302	C;R34	
Acute Tox. 4 - H312	Xn;R21/22	
Skin Corr. 1B - H314	R43	
Skin Sens. 1 - H317	R52/53	
Aquatic Chronic 3 - H412		

# EPOXY RESIN ER1451B

<b>NONYLPHÉNOL</b> <span style="float: right;">10-30%</span>	
No CAS : 25154-52-3	No CE : 246-672-0
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Repr. 2 - H361fd Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Classification (67/548/CEE) Repr. Cat. 3;R62,R63 C;R34 Xn;R22 N;R50/53
<b>TÉTRAÉTHYLÈNEPENTAMINE</b> <span style="float: right;">5-10%</span>	
No CAS : 112-57-2	No CE : 203-986-2
Classification (CE 1272/2008) Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) C;R34 Xn;R21/22 R43 N;R51/53

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

## Commentaires Sur La Composition

Les composants non listés sont classés comme non-dangereux ou en concentration trop faible pour être mentionnés.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Inhalation

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin. Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

#### Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin !

#### Contact avec la peau

Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

#### Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction

Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Un incendie peut être éteint avec : Eau pulvérisée. Mousse. Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO2).

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

#### Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

# EPOXY RESIN ER1451B

## Risques particuliers

Au feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Ammoniaque ou amines. Gaz nitreux (NOx).

## 5.3. Conseils aux pompiers

### Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux. Éviter de respirer les vapeurs du feu.

### Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

NE PAS TOUCHER la matière déversée. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Nettoyer la zone du déversement avec beaucoup d'eau. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le personnel de nettoyage devrait utiliser une protection respiratoire et/ou une protection prévenant le contact avec les liquides.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir également la rubrique 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique. Voir aussi la rubrique 12. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

### Critères De Stockage

Entreposage des matières corrosives.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Description Des Ingrédients

Il n'y a pas de limite d'exposition pour cet/ces ingrédient(s).

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Équipements de protection



#### Conditions de procédé

Utiliser des mesures d'ingénierie pour réduire la contamination de l'air au niveau d'exposition permis. Assurer l'accès à une douche oculaire.

# EPOXY RESIN ER1451B

## Mesures d'ingénierie

Fournir une ventilation suffisante durant les opérations qui conduisent à la formation de vapeurs. Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne sera pas dépassée.

## Protection respiratoire

Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination dans l'air dépasse le niveau acceptable. Un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P2, est recommandé. EN14387 Par pulvérisation, porter un appareil respiratoire approprié à adduction d'air.

## Protection des mains

Utiliser des gants de protection en : Caoutchouc, néoprène ou PVC. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Gloves should conform to EN374

## Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable. EN166

## Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec le liquide et un contact répété ou prolongé avec les vapeurs.

## Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Pas connu.
Odeur	Caractéristique.
Densité relative	0.9 @ 20 °C (68 F)
Viscosité	0 mPas @ 20 °C (68 F)

### 9.2. Autres informations

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non déterminé.

#### Polymérisation Dangereuse

Ne polymérise pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les oxydants forts.

### 10.5. Matières incompatibles

#### Matières À Éviter

Oxydants forts. Acides forts. Les alcalis forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Gaz/vapeurs/fumées toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Ammoniaque ou amines.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

# EPOXY RESIN ER1451B

## Informations toxicologiques

Aucune information disponible.

### Inhalation

Nocif par inhalation. Irritant pour l'appareil respiratoire.

### Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

### Contact avec la peau

CAUSE DES BRÛLURES. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le produit a un effet dégraissant de la peau. Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche. Peut entraîner un eczéma de contact allergique.

### Contact avec les yeux

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes. Peut provoquer des brûlures chimiques aux yeux.

### Mises En Garde Sur La Santé

L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager l'appareil respiratoire.

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de déversement dans les cours d'eau.

#### 12.1. Toxicité

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### Dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

##### Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Informations générales

Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### 14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN)	2735
No. UN (IMDG)	2735
No. UN (ICAO)	2735

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport	CONSUMER COMMODITY
Désignation officielle de transport	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (NONYLPHENOL, TOFA reaction product with TEPA)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe ADR/RID/ADN	8
Classe ADR/RID/ADN	Classe 8 - Matières corrosives.
No. D'Étiquette ADR	8
Classe IMDG	8
Classe/Division ICAO	8
Étiquettes De Transport	

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	III
Groupe d'emballage IMDG	III
Groupe d'emballage ICAO	III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

EMS	F-A, S-B
Code Hazchem	2X
No. De Danger (ADR)	80
Code restriction de tunnel	(E)

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Aucune information requise.

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

**Autorisations (Titre VII Règlement 1907/2006)**

Aucune autorisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

# EPOXY RESIN ER1451B

## Restrictions (Titre VIII Règlement 1907/2006)

Aucune restriction d'utilisation particulière n'est indiquée pour ce produit.

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Émise Par Helen O'Reilly

Date de révision APRIL 2013

Révision 5

No FDS 11686

#### Phrases - R (Texte Intégral)

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R34 Provoque des brûlures.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Mentions De Danger Completes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact avec la peau.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.